



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5208 - LUNDI 29 JUIN 2026

CÉMAC

Enjeux de la supervision de la sécurité aérienne



Les ministres de l'Aviation civile des Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) se sont engagés, le 26 juin, à Brazzaville en faveur du renforcement des mécanismes régionaux de supervision de la sécurité aérienne, de la gouvernance du secteur et de l'harmonisation des réglementations dans l'espace communautaire.

Page 5

Les ministres des Transports et de l'Aviation civile de la Cémac/Adiac

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Congo et le Maroc vont élargir leur coopération



La ministre échangeant avec l'ambassadrice/Adiac

La ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emma-

nuel, a échangé avec l'ambassadrice du Maroc au Congo, Najoua El Berrack, sur l'élargissement de la coopération académique entre les deux Etats. « Nous avons convenu de ne pas nous limiter qu'aux bourses et qu'il fallait élargir notre coopération », a indiqué la diplomate marocaine.

Page 3

Éditorial

Le contrat de l'année

Page 2

CONGO

Un bureau d'information sur le crédit

Les activités du premier bureau d'information sur le crédit en République du Congo ont été lancées dans la capitale congolaise en présence du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka. « Dans un marché du crédit, l'accès aux données fiables et exhaustives est indispensable pour évaluer correctement le risque, fixer des conditions de financement équitables et renforcer



Le ministre Christian Yoka présidant le lancement des activités du premier bureau d'information sur le crédit/Adiac

la discipline des acteurs », a expliqué le directeur national de la BEAC, Serge Dino Daniel Ngassakys.

Page 5

DIPLOMATIE

Le Burkina Faso rompt ses relations avec la France

Les autorités de Ouagadougou ont annoncé dans un communiqué, le 26 juin, la suspension des relations diplomatiques entre leur pays et la France. Le porte-parole du gouvernement burkinabè, Pingd-

wendé Gilbert Ouédraogo a précisé que la décision prise était le résultat d'une « évaluation approfondie » des relations entre les deux Etats.

Page 15

ÉDITORIAL

Le contrat de l'année

Heureuse coïncidence ? Le 22 juin 2026, le Congo a officialisé sa collaboration avec le technicien français, Claude le Roy, à travers la signature d'un contrat de deux ans en faveur de la sélection nationale de football, les Diables rouges. Ce rapprochement a lieu au moment où se joue en Amérique le Mondial de la discipline auquel participent dix nations africaines.

Les Congolais vivent résignés leur absence prolongée des grandes retrouvailles du foot alors que leur pays comptait parmi les meilleurs du continent dans les années soixante-dix et au-delà. Plus jamais en course pour les joutes panafricaines, introuvable dans les bonnes statistiques de la Confédération africaine de football et de la Fédération internationale de football association, Brazzaville a trop régressé.

Il est temps de vaincre le signe indien, de se départir du pessimisme ambiant, de tordre le coup aux incompréhensions, aux inimitiés, aux querelles de personnes, aux dysfonctionnements qui ont, hélas, lourdement handicapé les chances de succès des Diables rouges.

Claude le Roy est-il le bon cheval pour gagner la course du renouveau dont le coup d'envoi vient d'être acté ? Homme d'expérience, le choix porté sur sa personne est symbolique à plus d'un titre : il connaît le Congo, ses dirigeants, son public sportif et les acteurs les plus concernés, à savoir les joueurs.

Onze années ont passé depuis les dernières prestations du « Sorcier blanc » à la tête de l'équipe nationale. C'est beaucoup mais ce n'est pas trop. On attend de voir à nouveau fonctionner la touche et l'intuition d'un professionnel accompli pour relancer une machine grippée.

À ce titre et suivant les ambitions exprimées au plus haut niveau par le Congo de prendre rendez-vous avec la « gagne », le contrat que Claude le Roy a signé, le 22 juin, est loin d'être une simple formalité, le contrat sportif de l'année. Bonne chance à lui !

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

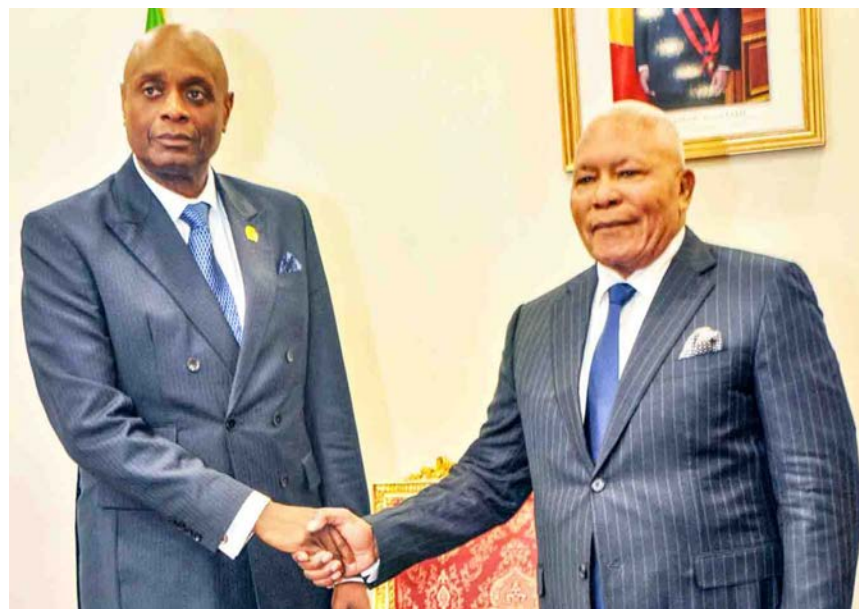
Constant Serge Bounda associe le Parlement à la « diplomatie de résultats »

Le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant Serge Bounda, a effectué, les 24 et 25 juin à Brazzaville, sa première visite officielle au Palais du Parlement, où il a été reçu tour à tour par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et celui du Sénat, Pierre Ngolo. Plus qu'une simple rencontre, ces audiences ont marqué un tournant dans la collaboration institutionnelle.

Nommé à la tête de la diplomatie congolaise, le ministre Constant Serge Bounda a fait de la « diplomatie de résultats » son cheval de bataille. Depuis sa prise de fonctions, il multiplie des initiatives avec sa vision de décloisonner l'action gouvernementale en impliquant pleinement les représentants du peuple dans les enjeux internationaux. C'est dans cet esprit qu'il a échangé avec le président de l'Assemblée nationale.

Le ministre a soumis une proposition à Isidore Mvouba, celle de l'implication directe des présidents des groupes d'amitié parlementaires dans les missions officielles à l'étranger. Cette démarche, qui était au centre de l'audience, vise à renforcer la cohérence et l'efficacité de l'action extérieure du Congo en associant les compétences et les réseaux des élus.

Les échanges ont également porté sur le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale. Soucieux de s'appuyer sur l'expérience des anciens, le chef de la diplomatie a sollicité les « sages



Poignée de main entre Isidore Mvouba et Constant Serge Bounda / Adiac

conseils » du président de l'Assemblée nationale sur les thématiques diplomatiques brûlantes du moment.

En retour, Isidore Mvouba n'a pas tari d'éloges sur le dynamisme et le leadership du nouveau ministre. Il a salué cette main tendue vers l'institution parlementaire et la volonté affichée de faire du Parlement un acteur à part entière de la politique étrangère du pays.

Au Sénat, outre la présentation des civilités au président Pierre Ngolo, Constant Serge Bounda a assuré la haute chambre du Parlement de sa franche collaboration dans le cadre de la diplomatie parlementaire. Notons que le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger assure la coordination des ambassadeurs accrédités au Congo

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi,
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

GOUVERNANCE

Des députés saluent les réalisations de l'ARTF

Un groupe de dix députés, membres de la Commission économie, finances et exécution (Ecofin) du budget de l'Assemblée nationale, conduit par leur président, Maurice Mavoungou, a effectué le 25 juin une visite d'inspection à la direction générale de l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF) pour contrôler les activités réalisées par cette structure avec le budget qui lui a été alloué. Il est sorti satisfait de la qualité des investissements réalisés.

Conformément à ses prérogatives de contrôleur des investissements publics, la Commission Ecofin de la chambre basse du Parlement a tenu à s'assurer sur le terrain de la nature et de la qualité des travaux effectués par l'ARTF avec les fonds qui lui avaient été alloués pour réaliser quelques projets.

En compagnie du directeur général de l'ARTF, Basile Jean Claude Bazebi, les députés ont visité en premier la plateforme de certification des transactions financières installée dans les locaux du Centre commercial Brazza Mall, à Ouenzé, le 5^e arrondissement de Brazzaville. Cet important dispositif technique encore inopérant pour mission essentielle de contrôler en temps réel les flux d'argent transférés à l'extérieur via les banques et autres transactionnaires.

L'objectif du projet est de permettre à l'Etat d'assurer la traçabilité et de garantir la sécurisation des recettes publiques, afin de permettre à chaque opérateur de payer ses redevances et taxes y afférentes à juste titre, en fonction des fonds transités. L'initiative pour laquelle la mission est confiée à l'ARTF s'inscrit dans le cadre des stratégies de mobilisations des fonds publics pendant ce quinquennat, tel qu'édicté par la loi de finances en cours.

La délégation des députés s'est rendue ensuite au chantier du siège social de l'ARTF, au centre-ville, derrière les immeubles fédéraux, à proximité de l'ancien siège de Radio Congo, devenu le commandement de la garde républicaine.

Peint en bleu, couleur traditionnelle



Les députés visitant la salle de monitoring de la plateforme de certification/Adiac

de l'ARTF, cet imposant immeuble dont les travaux sont déjà exécutés à 95%, selon un technicien, vont s'achever d'ici à trois mois, avant que le président de la République ne procède à sa mise en service. Il comprend sept niveaux, un sous-sol et va à terme abriter l'ensemble des services de l'ARTF.

« Nous avons visité la plateforme digitale de certification des transferts de fonds mise en place par l'ARTF pour se faire une idée de l'état d'avancement technique de cette application. Ensuite, nous nous sommes retrouvés ici sur le site qui va abriter le siège de cette agence, parce que le gouvernement avait alloué des crédits à l'ARTF pour lui permettre de se doter d'un siège digne et d'une plateforme digitale, afin que rien n'entrave le travail de ses agents. Les travaux de ce bâtiment sont réalisés selon les standards internationaux, mais nous appelons l'ARTF à atteindre les objectifs fixés », s'est réjoui le président de la

Commission Ecofin de l'Assemblée nationale, Maurice Mavoungou.

Interrogé à l'occasion, le directeur général de l'ARTF a affirmé que toutes ces réalisations permettront à sa structure de bien accomplir ses missions régaliennes, dont la plus urgente et essentielle porte sur la mobilisation des recettes publiques.

« Depuis des années, les agents de l'ARTF se plaignaient des conditions de travail précaires. Maintenant que nous avons un siège moderne, nous allons désormais atteindre notre objectif sur notre politique intitulée "Zéro opérateur clandestin" dans le domaine des transferts des fonds. Et dans le cadre de la mobilisation générale des recettes publiques, tel que recommandé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, tout le monde doit payer les taxes. A cet effet, nous devons connaître tous les transactionnaires de fonds afin qu'ils payent les taxes », a conclu Basile Jean Claude Bazebi.

Firmin Oyé

COOPÉRATION ACADÉMIQUE

Le Congo et le Maroc élargissent leur partenariat

La ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a échangé, le 25 juin à Brazzaville, avec l'ambassadrice du Maroc au Congo, Najoua El Berrack, pour envisager un nouvel élan dans la collaboration universitaire.

Les deux parties ont dressé, lors de l'entretien, un bilan de la coopération qui a débuté en 2018 avec l'octroi de bourses d'études aux étudiants congolais. Elles ont ensuite posé les bases pour une diversification et un élargissement de cette collaboration. « Nous avons convenu de ne pas nous limiter qu'aux bourses et qu'il fallait élargir notre coopération, notamment dans des échanges entre lauréats et des diplômés en codiplomation », a indiqué l'ambassadrice Najoua El Berrack.

L'objectif est de placer l'étudiant congolais au cœur de cette nouvelle



La ministre échangeant avec l'ambassadrice/Adiac

dynamique en favorisant son ouverture à l'international et à son environnement continental. Les discussions ont porté également sur des pistes concrètes telles que les échanges entre étudiants, la création de laboratoires de recherche communs et le travail en réseau entre universités congolaises et marocaines. « Il y a une feuille de route qui est pleine, ambitieuse, mais qui est réaliste et réalisable », a assuré la diplomate, soulignant la solidité des relations entre les deux pays.

En marge de ces discussions, l'ambassadrice a proposé de contribuer directement à la préparation des futurs boursiers. Profitant de son expérience en tant qu'ancien consul général, elle a proposé d'animer un atelier spécialement dédié aux étudiants congolais sélectionnés pour un départ pour le Maroc. L'initiative a pour but de répondre à toutes leurs préoccupations et de les assurer d'un parcours académique serein. « Je suis déjà un peu en connaissance de toutes les préoccupations des étudiants, on va donc travailler sur un atelier à ce sujet, avec la ministre », a-t-elle précisé.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

LE FIN MOT DU JOUR

Se préparer à la paix

La formule est bien éloignée du langage courant où il est plus souvent question de se préparer à la guerre au regard d'une situation générale qui se dégrade au quotidien. La période actuelle tend justement à considérer cette hypothèse comme la plus logique tant les nombreux foyers de tensions poussent au pessimisme. Mais que faire de cette petite musique différente entendue des Alpes suisses ces derniers jours ?

En dépit de l'acuité des conflits armés du moment, des voix s'élèvent partout pour clamer la désescalade. L'exemple le plus significatif est donné par les Iraniens et les Américains qui dialoguent en Suisse sous la médiation du Pakistan et du Qatar.

À première vue, les négociateurs des deux camps s'accordent sur une chose : les divergences entre eux sont profondes mais les

conditions doivent être créées pour voir la réalité en face et refonder une relation semée de rancœurs.

On estime, au regard de quelques avancées enregistrées d'entrée de jeu, que Washington et Téhéran se préparent enfin à la paix. Une paix qui ne produira ses effets que si elle rejaillit sur tous les États du Moyen-Orient. Pour cela, la notion de « sécurité collective » est primordiale, parce qu'elle suppose de prendre en compte les intérêts de chaque partie.

Dans plusieurs régions, les conflits s'éternisent faute de perspectives collectives de paix. Le jour où un accord définitif sera trouvé entre Américains et Iraniens, peut-être fera-t-il tache d'huile du côté de l'Ukraine et de la Russie qui se battent depuis cinq longues années.

Pour ce dernier cas de figure, se préparer à la paix suppose de s'éloigner des convoyeurs de

bois de chauffe qui attisent le feu sans jamais s'intéresser à l'ampleur des dégâts causés par les flammes incandescentes. L'on sait que les gains divers engrangés sur le champ de bataille font les choux gras des médias mais ne remplacent pas des vies fauchées.

Il faut dire que pour leur part, les Américains et les Iraniens ont la chance de trouver des intermédiaires munis d'extincteurs. Les instances internationales qui attribuent les récompenses aux faiseurs de paix devront, peut-être, cette fois, regarder en direction d'Islamabad, Oman, Washington et Téhéran si le processus de Suisse aboutit et si des feux de forêts ne sont pas allumés ailleurs.

Pendant qu'on y est, ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir attrapé et entêtons-nous à prier pour la paix.

Gankama N'Siah

ENVIRONNEMENT

Des acteurs débattent des enjeux de l'action climatique

Le gouvernement a organisé, le 25 juin à l'Institut français du Congo de Brazzaville, en collaboration avec ses partenaires, un dialogue multi-acteurs sur l'action climatique au Congo. L'activité s'inscrivait dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement.

Les participants au débat ont suivi des communications à travers quatre panels. Les thématiques ont porté sur le « Nexus climat, résilience et sécurité alimentaire, incluant les services climatiques, action anticipatoire et résilience communautaire » ; « Impact du changement climatique sur l'eau et l'assainissement » ; « Opportunité de développement d'une économie bleue en République du Congo » ; « Activités génératrices de revenus pour la préservation des écosystèmes de tourbières ».

L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, dans son mot de circonstance, a reconnu que l'avenir climatique de la planète entière dépend intimement des écosystèmes exceptionnels que le continent africain abrite. La forêt du bassin du Congo, par sa capacité considérable de séquestration de carbone et par sa biodiversité exceptionnelle, représente, a-t-elle précisé, un bien public mondial. Elle a rappelé, par ailleurs, que cette année marque le 10e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Partie intégrante du financement mobilisé dans le cadre de l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale, la France a réaffirmé son engagement constant auprès du Congo, pour encourager,

accompagner et concrétiser son ambition louable et ses différents engagements pour la préservation de son capital naturel. Le but étant d'en faire un levier de diversification économique en faveur d'une croissance durable et d'un développement résilient.

En effet, le dialogue multi-acteur sur l'action climatique au Congo vient clôturer le mois de juin consacré à l'environnement. Une occasion pour le coordonnateur résident du Système des Nations unies, Abdourahamane Diallo, de revenir sur les messages du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, relatifs à la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, et à la Semaine d'action pour le climat, le 23 juin dernier. Il a également salué la mise en œuvre de cette initiative de développement de multi-acteurs sur l'action climatique au Congo qui a permis d'élargir la portée de la Journée mondiale de l'environnement. « En effet, le mois de juin inclut plusieurs autres célébrations internationales ou thématiques interconnectées au sujet du jour; à savoir la lutte contre la désertification, la protection des océans et la semaine d'action sur le climat », a-t-il souligné.



Une vue des participants/DR

Investir dans des secteurs porteurs d'avenir

La ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable, Arlette Soudan Nonault, quant à elle, s'est félicitée de l'engagement et de l'activisme des organisations non gouvernementales et de la société civile ainsi que des jeunes dans le cadre de la préservation des écosystèmes dans le pays. « Malheureusement, il nous faut lever des financements alternatifs, de substitution, pour permettre à la population qui vit dans ces zones communautaires de pouvoir troquer, de façon durable, cette gestion des ressources naturelles, cette biodiversité qu'il y a dans la zone, et comment les

accompagner pour lever une économie de substitution, donc de subsistance », a-t-elle déploré.

Selon elle, la bataille climatique exige une union sacrée et impose une coopération renforcée entre l'État, les collectivités locales, les partenaires financiers, le secteur privé, la science et les forces vives de la nation. D'où la nécessité de mobiliser des financements climatiques plus robustes pour soutenir l'adaptation sur le terrain. Saluant l'accompagnement stratégique et constant des partenaires techniques et financiers, Arlette Soudan Nonault a martelé que leur appui est indispensable pour accélérer les politiques nationales et renforcer les institutions.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre d'Etat, Claude Alphonse Nsilou, a également salué l'engagement des partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Congo dans la lutte contre le changement climatique. Quant à la société civile, aux chercheurs, universités et communautés locales, leur implication demeure, a-t-il dit, déterminante dans la sensibilisation, l'innovation et la mise en œuvre de solutions climatiques adaptées au terrain. « La transition climatique représente certains défis majeurs, mais elle constitue également une opportunité historique. Elle nous invite à repenser nos mondes de production et de consommation, à investir dans des secteurs porteurs d'avenir, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture résiliente, la gestion durable des forêts et les zones d'économie circulaire », a déclaré le ministre en charge de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Il a réaffirmé, enfin, l'engagement de la République du Congo à poursuivre les réformes nécessaires visant le renforcement de la gouvernance environnementale, l'amélioration du cadre institutionnel ainsi que la promotion des investissements durables.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°005/MAE/PROCLIMAT/AF/PD2AC/26

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) POUR L'ELABORATION DU MANUEL D'IMPLEMENTATION (MANUEL D'EXECUTION DU PROJET, MANUEL DE SUIVI EVALUATION DU PROJET, MANUEL DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE) DU PD2AC

1. Contexte

Dans le cadre de la préparation du Projet de Développement de l'Aviculture et de l'Aquaculture au Congo (PD2AC), la Banque mondiale, à travers le Mécanisme d'Octroi de Dons pour la Préparation de Projets (GFPP), a conclu le 30 septembre 2025 avec le Gouvernement de la République du Congo un Accord de Don pour une durée de 18 mois dont la gestion est assurée par le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat). A cet effet, Une partie de ces fonds sera affectée au financement de l'activité relative au : « Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du manuel d'implémentation du PD2AC ».

2. Objectifs de la mission

Le manuel d'implémentation du projet a pour objectif d'encadrer la gestion administrative, financière, technique, environnementale et sociale du projet ainsi que le suivi-évaluation et la passation de marché et de mettre à la disposition des parties prenantes l'information et les outils nécessaires sur l'organisation et les modalités de mise en œuvre du projet, ainsi que les arrangements institutionnels.

De façon spécifique, il s'agit de produire :

- Tome 1 : Manuel d'exécution du projet ;
- Tome 2 : Manuel de suivi évaluation du projet ;
- Tome 3 : Manuel de gestion environnementale et sociale ;
- Tome 4 : Manuel d'opérations d'intervention en cas d'urgence ou de catastrophe.

3. Profil du Consultant

La consultation sera réalisée par une firme, réunissant au moins les capacités ci-après :

- avoir réalisé au moins deux missions similaires les cinq (05) dernières années ;
- avoir réuni l'expertise et l'expérience nécessaires dans l'élaboration des manuels, objets de la présente consultation ;
- avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans les projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les autres bailleurs de fonds internationaux ;
- avoir une bonne connaissance du développement rural/agricole des pays d'Afrique subsaharienne en particulier ceux de la région Afrique Centrale.

4. Durée

La mission s'étendra sur une période de trois (03) mois, conformément aux exigences de rigueur. La période comprendra

l'exécution de la mission, la validation des manuels en atelier et le paiement des services faits.

5. Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est la Sélection basée sur la Qualification du Consultant (SQC). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, seul le consultant évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas deux (2).

Les manifestations d'intérêts doivent être

déposées sous plis fermés et accompagnées de version électronique (dernière version signée et scannée) à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 juillet 2026 à 16h00, heure locale avec la mention : « Consultant pour l'élaboration du manuel d'implémentation du PD2AC ».

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi, de 09 h 00 à 12h00 et de 13h 30 à 16 h 00.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 26 juin 2026

**Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU**

TRANSPORT AÉRIEN

Les ministres de l'aviation civile de la Cémac réaffirment leur engagement en faveur d'un ciel plus sûr

La consolidation d'un espace aérien communautaire sûr et performant s'est imposée comme l'un des leviers de l'intégration régionale en Afrique centrale. Réunis le 26 juin à Brazzaville, les ministres en charge de l'Aviation civile des États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont réaffirmé leur engagement à renforcer les mécanismes régionaux de supervision afin d'améliorer durablement la sécurité du transport aérien.

Les travaux de la huitième session ordinaire du Comité des ministres sectoriels, organisés par l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (Assa-AC), ont permis d'examiner les principales orientations stratégiques destinées à consolider la gouvernance du transport aérien communautaire, à renforcer les capacités des autorités nationales de supervision et à accélérer l'harmonisation des réglementations au sein de l'espace communautaire. Dans son allocution de bienvenue, le maire de l'arrondissement 3, Poto-Poto, Lucie Okemba née Bakoukas Ndela, a estimé que cette rencontre dépassait le simple cadre protocolaire, soulignant que la sécurité du ciel africain repose avant tout sur la solidarité entre les États, la confiance mutuelle et la mise en commun des compétences pour accompagner le développement économique de l'Afrique centrale.

Tout en saluant les avancées enregistrées grâce à l'action de l'Assa-AC, le président de la Commission de la Cémac, Baltazar Engonga Edjo'o, a rappelé que l'intégration régionale ne pouvait se limiter aux discours, mais devait se traduire par des actions concrètes favorisant la libre circulation des personnes et des biens, le désenclavement des États membres ainsi que le renforcement de leur compétitivité économique. Il a pré-

senté le transport aérien comme un instrument stratégique au service de cette ambition communautaire.

Il a également salué les avancées enregistrées grâce à l'action de l'Assa-AC en matière d'harmonisation réglementaire, de supervision de la sécurité aérienne et de renforcement des capacités techniques. Baltazar Engonga Edjo'o a toutefois estimé que les mutations du secteur aérien mondial imposaient à la communauté d'intensifier ses efforts afin de moderniser les systèmes nationaux de supervision et d'améliorer leur performance.

Président des travaux, le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Josué Rodrigue Ngouonimba, a insisté sur la nécessité de poursuivre les réformes engagées afin d'améliorer la conformité des États membres aux normes et pratiques recommandées par l'Organisation de l'aviation civile internationale. Il a invité les ministres à examiner avec responsabilité les différents dossiers inscrits à l'ordre du jour afin de consolider les acquis de l'Agence et de renforcer durablement sa gouvernance.

Des décisions pour renforcer la gouvernance du secteur

Au terme de leurs travaux, les ministres ont adopté le Plan stratégique 2026-2028 de l'Assa-AC ainsi qu'un ensemble de textes commu-

nautaires destinés à harmoniser davantage la réglementation de l'aviation civile avec les standards internationaux. Ils ont également exhorté les États membres à accélérer la mise en œuvre de leurs Programmes nationaux de sécurité, à s'acquitter régulièrement de leurs contributions financières au profit de l'Agence et à poursuivre les actions de formation en faveur des administrations nationales chargées de la supervision de la sécurité aérienne. Par ailleurs, le Comité des ministres a pris acte de la candidature de la Guinée équatoriale pour l'organisation de la prochaine réunion du Comité des ministres de l'Asecna ainsi que du Forum mondial Ican consacré aux négociations sur les services aériens.

Clôturent les travaux, le président du Comité des ministres de l'Assa-AC, Josué Rodrigue Ngouonimba, s'est félicité de la qualité des échanges et des résolutions adoptées, estimant qu'elles contribueront à consolider les acquis de l'Agence, à renforcer ses capacités techniques et à améliorer durablement la sécurité de l'aviation civile dans l'espace communautaire. Il a également salué l'engagement des États membres ainsi que l'appui du président en exercice de la Cémac, Denis Sassou N'Guesso, avant de déclarer close la huitième session ordinaire du Comité des ministres.

Gloria Imelda Lossele

ZONE CÉMAC

Lancement au Congo du premier bureau d'information sur le crédit

La direction nationale de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) en République du Congo a lancé, le 24 juin à Brazzaville, les activités du bureau d'information sur le crédit (BIC). La cérémonie a été présidée par le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, en présence des responsables des établissements de crédit et de microfinance ainsi que des associations professionnelles œuvrant dans le secteur.

Le BIC est un processus technique mis en place entre les banques, les établissements de crédit, de microfinance et de paiement à l'effet de se doter sur leurs terminaux des informations fiables et crédibles, partagées dans un seul système au bénéfice des utilisateurs. Il a pour mission de collecter, de traiter et de commercialiser les données sur les antécédents de crédit et de paiement des emprunteurs. Le BIC permet aux établissements financiers d'évaluer la solvabilité des clients afin de réduire les risques d'impayés et de faciliter l'accès au crédit.

Saluant la mise en place de ce bureau, le directeur national de la BEAC, Serge Dino Daniel Ngassakys, a précisé que ce dispositif repose sur trois piliers essentiels, à savoir la transparence, la responsabilité et l'inclusion financière. Sa mise en place, a-t-il renchéri, s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par la BEAC pour renforcer la stabilité du système financier, conformément aux standards internationaux en la matière.

« La mise en place du BIC répond à une exigence fondamentale, celle de réduire l'asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs. Dans un marché du crédit, l'accès aux données fiables et exhaustives est indispensable pour évaluer correctement le risque, fixer des conditions de financement équitables et renforcer la discipline des acteurs. Le champ d'action du BIC ne se limite pas qu'aux données collectées auprès des établissements de crédit et de microfinance, mais aussi des informations alternatives issues des grands facturiers », a souligné Serge Dino Daniel Ngassakys.

Pour sa part, le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public a fait savoir que le lancement du BIC au Congo consacre l'aboutissement d'une réforme majeure. Une initiative portée avec constance par la BEAC depuis plus d'une décennie avec l'appui des États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), des établissements financiers de la sous-région ainsi que des partenaires techniques et financiers. « Le développement économique durable repose sur l'existence d'un système financier performant, capable de mobiliser efficacement l'épargne et de l'orienter vers le financement du climat des affaires et du financement durable de notre économie », a souligné Christian Yoka.

A l'occasion, un contrat a été signé entre Crédit central Africa et les établissements de crédit ainsi que de micro finance du Congo.

Firmin Oyé

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PME

L'humain et l'intelligence artificielle au cœur de la célébration

Célébrée sur le thème « La future génération des micro, petites et moyennes entreprises : l'entrepreneuriat centré sur l'humain à l'ère de l'intelligence artificielle », la Journée internationale des micro, petites et moyennes entreprises rappelle cette année que l'entreprise est avant tout une expérience humaine.

L'humanité célèbre, le 27 juin de chaque année, la Journée internationale des micro, petites et moyennes entreprises. Cette année, le thème retenu « invite à réfléchir comment placer l'humain au cœur de l'innovation dans un monde marqué par l'essor de l'intelligence artificielle », a indiqué la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, dans la déclaration du gouvernement y relative.

La ministre des PME et de l'Artisanat a reconnu que l'intelligence artificielle transforme déjà les modes de production, les services, les échanges commerciaux et les méthodes de gestion. Ainsi, elle ouvre des perspectives inédites de productivité, de compétitivité, d'accès aux



La ministre des PME et de l'Artisanat délivrant le message du gouvernement/Adiac

marchés, de gestion financière, de marketing et d'innovation. « Cependant, cette révolution technologique ne doit pas faire perdre de vue l'essentiel : l'entreprise demeure avant tout une aventure humaine », a-t-elle nuancé. La ministre a souligné que l'entrepreneuriat centré sur l'humain signifie que la technologie doit être mise au service de la dignité, de l'emploi, de la créativité et de l'épanouissement des femmes et des hommes. « L'intelligence artificielle ne doit pas remplacer l'entrepreneur; elle doit l'accompagner, renforcer ses capacités et lui permettre de créer davantage de valeur », selon elle.

C'est dans ce sens que s'inscrit l'action de l'exécutif. « Le gouvernement œuvre à l'émergence d'une économie fondée

sur l'innovation, l'inclusion et le capital humain. Il poursuit ses efforts pour faire des PME et de l'artisanat des moteurs de la diversification économique, de l'emploi et de l'inclusion sociale », a fait savoir Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Il convient de souligner que l'intelligence artificielle représente aujourd'hui une opportunité exceptionnelle pour les jeunes entrepreneurs, notamment en matière de création de contenus et services numériques, d'amélioration de la gestion des entreprises, de développement du commerce électronique, de la modernisation de l'artisanat, de l'innovation agricole et agroalimentaire, de l'accès élargi aux marchés nationaux et internationaux.

Rominique Makaya



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Appel d'Offres Régional ouvert n°81/BEAC/SG-DS/AORO/Bien/2026
pour la fourniture, en lots indépendants, de divers équipements et pièces détachées des systèmes de sécurité

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions, initialement prévues **le mardi 23 juin 2026 à 12 heures 00 minute**, sont reportées au mercredi 08 juillet 2026 à 12 heures 00 minute.

-La séance d'ouverture des soumissions se tiendra **le mercredi 08 juillet 2026 à 13 heures 00 minute**.

-Les offres devront rester valable jusqu'au mardi 27 octobre 2026. /-

Yaoundé, le

Le Responsable,

Sélection internationale ouverte no 84/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2026 pour la fourniture et le déploiement de
l'outil de supervision des infrastructures informatiques de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions, initialement prévues **le jeudi 09 juillet 2026 à 12 heures 00 minute**, sont reportées au **jeudi 23 juillet 2026 à 12 heures 00 minute**.

-La séance d'ouverture des soumissions se tiendra **le jeudi 23 juillet 2026 à 13 heures 00 minute**.

-Les offres devront rester valable jusqu'au jeudi 05 novembre 2026. /-

Yaoundé, le

Le Responsable,

TÉLÉPHONIE MOBILE

La GSMA publie son rapport sur le Congo

Global system for mobile communication association (GSMA), autrement dit l'Association du système mondial de communications mobiles, a publié, le 22 juin à Brazzaville, son rapport sur les réformes numériques qui pourraient libérer 870 milliards FCFA et connecter plus de 504 000 personnes supplémentaires en République du Congo d'ici à 2030.

Le rapport, « Favoriser la transformation numérique de l'économie en République du Congo », met en lumière comment la numérisation, rendue possible par la connectivité mobile et des services financiers numériques tels que l'argent mobile, peut accélérer la productivité, renforcer la mobilisation des recettes publiques et soutenir la diversification économique, conformément à la stratégie numérique du Congo en 2030 et au Plan national de développement 2022-2026.

« La République du Congo a construit une base solide en connectivité mobile, mais combler l'écart d'utilisation nécessite désormais des réformes budgétaires, réglementaires et de la demande coordonnée. En créant un environnement plus prévisible et favorable à l'investissement, le pays peut libérer une valeur économique significative, renforcer les systèmes de revenus publics et accélérer une transformation numérique inclusive », a déclaré la directrice principale des politiques publiques et de la communication à la GSMA, Caroline Mbugua.

Les réformes politiques et réglementaires en valeur économique envisagées devront créer plus de 144 000 emplois et connecter plus de 540 000 personnes supplémentaires aux services internet mobile d'ici à 2030, selon un nouveau rapport de la GSMA.

Une connectivité élevée mais un écart d'utilisation persiste

Révéle lors du Sommet Digital Africa de la GSMA au Congo, le rapport montre que le pays a réalisé de solides progrès dans l'expansion des infrastructures numériques, 86% de la population étant couverte par les réseaux 4G. Cependant, seulement 19% de cette population utilise internet mobile, tandis que 70% de celle qui est couverte reste hors ligne, ce qui met en lumière un écart d'utilisation important.

Le document stipule que l'adoption des smartphones reste limitée, reflétant l'accessibilité financière et les barrières. Cependant, l'adoption de la monnaie mobile croît rapidement, pendant que les contraintes d'accessibilité, les compétences numériques et les défis réglementaires continuent de limiter l'adoption plus large du numérique.

Selon l'indice GSMA Digital Nations and Society (2025), le Congo obtient un score de 26 sur 100, avec un score de 33 sur 100 dans le Digital Policy and Regulatory Index, soulignant la nécessité de renforcer l'environnement favorable. S'attaquer à ces obstacles sera essentiel pour libérer la transformation numérique dans tous les secteurs, notamment l'agriculture, la fabrication, les transports, le commerce, la santé et l'administration (...).

La GSMA est une organisation mondiale qui unifie l'écosystème mobile. Elle fédère plus de 1100 opérateurs et entreprises (Fabricants d'appareils, éditeurs de logiciels, fournisseurs d'accès) à travers plus de 155 pays. Sa principale mission est la standardisation des technologies, à savoir définir et assurer l'interopérabilité des réseaux mobiles; attribuer des identifiants : gérer les codes d'identification internationaux des équipements (Tels que les codes TAC pour les numéros IMEI) permettant de tracer les appareils, etc.

Guillaume Ondze

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le personnel administratif en formation

Le Brevet d'aptitude technique, option administration, session 2026, s'est ouvert le 25 juin au Camp du 402e bataillon d'infanterie (Ndouo), sous l'égide du directeur général administratif et financier, le commissaire général de 2e classe, Yves Alain Eugène Aignan Mpara.



Les stagiaires et la hiérarchie militaire/Adiac

Le stage en vue de l'obtention du Brevet d'aptitude technique, option administration, a débuté le 4 avril et durera jusqu'au 19 septembre prochain. De manière précise, il regroupe 86 stagiaires, dont 62 sont de sexe masculin et 24 du sexe féminin. Les enseignements sont répartis en six modules. Le premier porte sur la formation militaire, à l'instar de celle dont ont bénéficié leurs homologues de l'infanterie. Cette formation leur permettra, en leur qualité de

connaissances et les prérequis indispensables à l'exercice de leurs fonctions dans l'environnement administratif et comprend le secrétariat ainsi que la bureautique.

Quant au module 3, gestion des ressources humaines (GRH), c'est un volet important au sein de l'armée et dans le domaine administratif. Il leur permettra d'acquérir les notions de base sur la gestion du personnel et des effectifs dans les corps de troupe. Les enseignements dis-

et les règles de la correspondance militaire (...).

Ouvrant les travaux, le directeur général de l'administration et des finances, le commissaire général de 2e classe, Yves Alain Eugène Aignan Mpara, a indiqué que l'organisation de cette première session du Brevet d'aptitude technique, option administration, traduit la volonté du commandement de disposer d'une administration militaire moderne, performante et capable de répondre efficacement aux défis actuels de gestion et de gouvernance. « Aujourd'hui, à n'en point douter, la réussite des missions militaires repose non seulement sur les capacités opérationnelles des forces, mais également sur la qualité de leur administration. Une gestion rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières constitue un facteur essentiel de l'efficacité de notre institution », a-t-il noté.

Il a invité, par ailleurs, les stagiaires à faire preuve d'assiduité, de discipline et de rigueur tout au long de cette formation, en profitant pleinement des enseignements qui leur seront dispensés afin de devenir des cadres administratifs compétents, capables de contribuer efficacement à la modernisation de leur institution.

G.O.

«...La réussite des missions militaires repose non seulement sur les capacités opérationnelles des forces, mais également sur la qualité de leur administration. Une gestion rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières constitue un facteur essentiel de l'efficacité de notre institution »

futurs collaborateurs des chefs de section et des commandants d'unité, de partager la même vision que leurs homologues des différentes armes. En outre, ces stagiaires ont effectué un bivouac de sept jours dans le cadre dudit module.

Le module 2, connaissances générales, regroupe les enseignements fondamentaux de la formation administrative. Il permet aux stagiaires d'acquérir les

pensés sont les fondamentaux de GRH ; la chancellerie ; la gestion des effectifs.

Les modules 4, 5 et 6 concernent l'administration militaire; l'organisation administrative de troupe ; la correspondance militaire ; la comptabilité matière.... Ils permettront, entre autres, aux futurs collaborateurs des chefs de section de connaître l'organigramme, le fonctionnement des services administratifs

SEMINAIRES DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

ECIFORM-International organise à Brazzaville des formations au profit des entreprises privées et des administrations publiques sur les modules ci-après et selon les dates indiquées :

—**Secrétariat et assistantat de direction (27 au 31 Juillet 2026)**

—**Management et Leadership (27 au 31 Juillet 2026)**

—**Suivi-évaluation des projets (03 au 07 Août 2026)**

—**Audit et contrôle interne dans la banque (03 au 07 Août 2026)**

—**Archivage et classement des documents (10 au 14 Août 2026)**

—**Passation des marchés (10 au 14 Août 2026)**

—**Fondamentaux de la gestion des RH (17 au 21 Août 2026)**

—**Gestion axée sur les résultats (17 au 21 Août 2026)**

—**Rédaction administrative (06 au 10 Septembre 2026)**

—**La gestion axée sur les résultats (06 au 10 Septembre 2026)**

—**Passation des marchés (13 au 17 Septembre 2026)**

—**Ms Excel Niveau avancé (13 au 17 Septembre 2026)**

Tél : (00242) 06 621 49 60 Email : contact@eciform-services.net /Coût : 300.000 à 400.000 XAF par module

ENI CONGO

La cinquième édition de la semaine HSE a connu une grande mobilisation

Après sept jours d'intenses activités riches en actions, la semaine HSE Eni Congo lancée le 12 juin au Club Pétrolier a pris fin le 19 juin au même lieu en présence de Stev Simplicie Onanga, ministre des hydrocarbures.

« Nous n'avons qu'une seule terre : pré-servons-la ensemble, et une seule vie : protégeons-la », c'est sous ce signe qu'a été célébrée la 5e édition de la Semaine HSE-Eni Congo.

L'ouverture officielle s'est tenue en présence de Madame Nyvia Faïda EBENGA née AKIERA, directrice de cabinet du ministre des Hydrocarbures, de M. Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie en République du Congo, de M. Andrea Barberi, Directeur Général d'Eni Congo, en qualité d'hôte de l'événement, ainsi que des autorités départementales et municipales, des cadres et agents d'Eni Congo et de l'ensemble des partenaires et invités.

Au cours de cette semaine, de nombreuses activités ont été déployées sur différents sites. Celles-ci ont notamment inclus : le nettoyage de la plage assorti d'une campagne de sensibilisation à la protection de l'environnement, le concours artistique « Le Congo a un incroyable talent pour l'HSE », la cérémonie de remise des prix du concours photographique « Une seule terre, une seule vie », des actions de sensibilisation dans les écoles et universités de Pointe-Noire, une journée portes ouvertes intitulée « L'HSE n'est pas un jeu, sauf aujourd'hui », des visites de sites opérationnels, ainsi que des campagnes de sensibilisation sur les huit comportements à risque.

Ces initiatives ont mobilisé un large public composé de communautés locales, de collaborateurs et de partenaires.

S'exprimant à la clôture de l'événement, le Directeur Général d'Eni Congo, M. Andrea Barberi, a souligné :

« Durant plusieurs jours, cette semaine a permis de rappeler que la santé, la sécurité et la protection de l'environnement constituent bien plus qu'une exigence opérationnelle. Elles représentent une responsabilité permanente envers nos collaborateurs, nos communautés, notre environnement, nos familles. Cette édition aura été marquée par une mobilisation remarquable et par une diversité d'initiatives qui ont donné tout son sens à notre engagement collectif. Les premiers échanges consacrés aux bonnes pratiques ont permis de renforcer la sensibilisation autour des enjeux de santé, de sécurité et de protection de l'environnement tout en rappelant que l'excellence opérationnelle commence toujours par la prévention ». Il a également salué une édition marquée par une forte mobilisation et la diversité des initiatives, témoignant de l'engagement collectif en faveur de la prévention et de l'excellence opérationnelle.

ronnement tout en rappelant que l'excellence opérationnelle commence toujours par la prévention ». Il a également salué une édition marquée par une forte mobilisation et la diversité des initiatives, témoignant de l'engagement collectif en faveur de la prévention et de l'excellence opérationnelle.

Eni Congo exprime son leadership HSE à travers l'art

Le concours artistique, organisé le 14 juin au Club Pétrolier sous le thème « Le Congo a un incroyable talent pour l'HSE », a réuni 17 artistes issus de différents genres (chant, danse, slam,

nementales.

« Pour la 5e édition de ce concours, plusieurs critères ont été mis en évidence et devaient être respectés par les artistes, à savoir le contenu local porté sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement, les risques liés à l'observation des règles HSE, ainsi que la chorégraphie relative au message HSE. L'artiste Orphée Loemba a été choisi à l'unanimité par les membres du jury et a réussi à faire le lien entre les trois thématiques que sont l'hygiène, la sécurité et l'environnement, avec une capacité à sensibiliser et mobiliser l'opinion publique », a-t-il déclaré.



rap, théâtre, humour, conte et comédie), devant près de mille spectateurs.

C'est le slameur Orphée Loemba qui a convaincu le Grand Jury composé de six membres, dont deux membres du gouvernement : Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière, et M. Rigobert Maboundou, ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ; de M. Jeff Kosso Nkoy, Conseiller et Chargé de mission du Ministre délégué à l'Industrie touristique, ainsi que de M. Andrea Barberi, Directeur Général d'Eni Congo, et de l'artiste Shaka, personnalité artistique invitée.

Appréciant l'initiative de la société Eni Congo et justifiant le choix du jury pour l'artiste distingué, le ministre Rigobert Maboundou a dit qu'à travers ce concours, la société Eni Congo ne cesse de démontrer son leadership en Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE). Selon lui, en plus de l'exploitation pétrolière et gazière, la société Eni Congo ne s'arrête pas à investir massivement dans les questions environ-

Satisfait et ému, l'heureux vainqueur du concours a remercié Eni Congo pour cette initiative qui a permis de mettre en valeur son talent.

Eni Congo prime les lauréats du concours photographique : « Une seule terre, une seule vie »

La cérémonie de remise des prix du concours photographique « Une seule terre, une seule vie » s'est tenue le 15 juin au Musée Cercle Africain, en présence de Rosalie Matondo, de Rigobert Maboundou, de Prince Bertrand Bahamboula, ministre délégué auprès du ministre de la Culture, des arts et de l'industrie touristique et du patrimoine national, ainsi que de M. Andrea Barberi, Directeur Général d'Eni Congo.

La catégorie « Une seule terre » (Environnement) a été remportée par Prince Armel Loufouandi, et la catégorie « Une seule vie » (Photo de sécurité) a été attribuée à Tommaso D'Addazio.

Avant la remise des distinctions, Marco Cianfanelli, chef de division



HSE-QR, a proposé un aperçu historique de la photographie, retraçant son évolution depuis 1824 jusqu'à nos jours. Il a rappelé que « à travers la photographie, l'artiste envoie des messages, immortalise les actions et les moments et réveille les consciences ».

Le concours a réuni 40 artistes lauréats, 4 000 élèves et étudiants, 17 écoles et 3 universités.

S'exprimant à la fin de l'activité, le ministre délégué a souligné que les initiatives HSE portées par Eni Congo à travers ce concours méritent d'être saluées. Il a rappelé que « l'art, la musique, le théâtre, la danse, la poésie et les expressions culturelles contemporaines constituent des outils puissants de sensibilisation. Ils éveillent les consciences, transmettent des messages durables et favorisent l'adhésion collective ».

S'exprimant à la fin de l'activité, Prince Bertrand Bahamboula, ministre délégué auprès du ministre de la Culture, des arts, de l'industrie touristique et du patrimoine national, chargé de l'industrie touristique a expliqué que, les initiatives HSE prises par la société Eni Congo à travers ce concours méritent d'être saluées. « L'art, la musique, le théâtre, la danse, la poésie, et expressions culturelles contemporaines constituent des outils puissants de sensibilisation. Ils éveillent les consciences, transmettent des messages durables et favorisent l'adhésion collective » a-t-il déclaré.

La visite des sites opérationnels, organisée le 17 juin, a concerné 46 entreprises, 185 représentants et près de 2 200 travailleurs.

Quant à la journée « Portes ouvertes » sous le thème : « L'HSE n'est pas un jeu, sauf aujourd'hui » elle a eu lieu, le 18 juin au siège de la direction général Eni Congo en mobilisant 1100 visiteurs, diverses expériences et des émotions. Cette semaine a permis de rappeler que, la santé, la sécurité et la protection de l'environnement constituent bien plus qu'une exigence opérationnelle. Elles représentent une responsabilité permanente envers les collaborateurs, les communautés, l'environnement et les familles a renchéri Andrea Barberi, directeur général d'Eni Congo. « Cette édition aura été marquée par une mobilisation remarquable et par une diversité d'initiatives qui ont donné tout son sens à l'engagement collectif d'Eni Congo. Votre présence à cette 5e édition, traduit l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à ces questions essentielles qui touchent à la protection de la vie humaine, à la préservation de notre environnement et à la construction d'un développement durable. Je tiens également à exprimer ma gratitude à

la Division HSE-QR ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs, partenaires, prestataires, bénévoles, artistes et organisateurs qui ont contribué à la réussite de cette semaine ».

Cette 5e édition a connu une innovation majeure lors de la journée Portes ouvertes avec l'installation d'un stand de réalité virtuelle animée par les nouveaux ambassadeurs de la communication externe d'Eni Congo, Kisalu et Kimia. A travers une expérience immersive, les visiteurs étaient plongés dans des environnements simulant les bonnes pratiques HSE notamment les comportements sécuritaires sur les sites industriels, les gestes de prévention des risques ainsi que les réflexes essentiels en matière de protection de l'environnement. Ce dispositif pédagogique innovant a suscité un vif intérêt auprès des autorités présentes, qui ont visité le stand et salué la qualité de l'initiative. Le Pr Kiele Moling MBEMBA, directrice Hygiène, sécurité et environnement au ministère des hydrocarbures a notamment expérimenté le casque immersif et formulé une appréciation très favorable quant à la pertinence et à l'impact de cette approche moderne de sensibilisation. Cette démarche interactive et concrète a ainsi permis de renforcer la sensibilisation des participants, en particulier des jeunes publics, tout en illustrant l'engagement d'Eni Congo en faveur de l'innovation dans la communication HSE.

Au terme de la semaine HSE, les axes d'amélioration retenus sont : l'encouragement aux bonnes pratiques, la gestion de l'eau, l'empreinte carbone et la formation innovante. Une capsule a été mise en place pour permettre à tous les acteurs de prendre des engagements individuels en matière HSE. La capsule sera ouverte à la prochaine édition de la semaine HSE en 2027 pour vérifier si les engagements ont été tenus.

En clôturant la Semaine HSE, le ministre des Hydrocarbures, Monsieur Stev Simplicie Onanga, a salué l'initiative d'Eni Congo et encouragé la poursuite de cette dynamique exemplaire.

« Je vous encourage donc à poursuivre cette dynamique exemplaire, l'industrie pétrolière et gazière est par nature exposée à des nombreux risques. La prise en compte des aspects HSE, revêt une importance capitale, c'est pourquoi, le ministère des hydrocarbures ne pouvons rester en marge de cet événement et tient chaque année à s'associer à la société Eni Congo afin de contribuer à la semaine HSE. Aujourd'hui, la performance d'une entreprise ne se mesure plus uniquement à ses résultats économiques, celle-ci s'apprécie également à travers la rigueur avec laquelle celle-ci protège ses travailleurs, gère ses aspects environnementaux et garantit l'intégrité de ses installations ».



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un plaidoyer pour la création d'une université dans la Likouala

Dans le but de désengorger les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo qui concentrent l'essentiel des universités dans le pays, la ministre Edith Delphine Emmanuelle a reçu, le 26 juin à Brazzaville, le rapport final des travaux de la commission de réflexion sur le développement de l'enseignement supérieur dans le département de la Likouala.

Présidée par le Pr Bernard M'Passi Mabilia, la commission a mis en évidence un bassin inter-départemental de 2 421 lycéens prêts à accéder aux études supérieures. Elle a aussi présenté des fragilités structurelles, des insuffisances d'enseignants qualifiés et des capacités d'accueil limitées qui justifient l'urgence de former localement pour réduire les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur.

La commission préconise, à cet effet, une architecture académique originale, articulée autour d'une université publique polyvalente. Un modèle qui s'inspire des expériences nationales, notamment celle de l'université de Loango, en privilégiant les formations suivant les potentialités économiques du territoire et les besoins de développement. Pour elle, la réussite du projet repose sur des conditions déterminantes, entre autres, le choix d'un site accessible et bien desservi, l'anticipation des



ressources humaines, la diversification des financements et le développement de partenariats stratégiques avec les universités nationales et sous-régionales, les organismes de recherche et les acteurs économiques. Le Pr Bernard M'Passi Mabilia a souligné, à cette occasion, l'atout que constitue le projet du corridor en cours dans le département de la Likouala, ainsi que sa proximité avec la République démocratique du Congo et la République centrafricaine.

« L'enseignement supérieur est destiné à tous les enfants

Jean Pascal Mongo-Slyhm

EXAMENS D'ÉTAT

Des détenus à la Maison d'arrêt de Brazzaville sollicitent l'ouverture des cycles techniques

Après avoir passé les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) du 23 au 26 juin avec sérénité, les dix candidats incarcérés à la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville ont sollicité du gouvernement l'ouverture des examens de l'enseignement technique et professionnel tels que le Brevet d'études techniques, le Brevet d'études professionnelles, et le Brevet de technicien forestier.

Depuis 2017, la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville inscrit chaque année des détenus aux différents examens d'État. Cette initiative impulsée par le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel-major Jean Blaise Komo, vise à offrir une chance d'éducation et de réhabilitation aux personnes incarcérées, démontrant ainsi que l'accès à l'éducation est un droit fondamental, même derrière les barreaux. Ainsi, chaque année, des admis sont enregistrés au baccalauréat tout comme au BEPC. De quoi susciter de l'engouement du côté des détenus dont certains pensent déjà à l'après leur incarcération. S'agissant du BEPC, session de juin 2026, la Maison d'arrêt et de correction de Brazzaville a présenté dix candidats dont deux filles. Comme dans les autres centres à travers le pays, l'examen s'est déroulé dans un climat de calme et de concentration. C'est le directeur de la réinsertion sociale et de l'action sociale judiciaire près la direction générale de l'administration pénitentiaire, Jean-Joël Komo, qui a lancé les épreuves le premier jour en compagnie du chef de centre, Georges Mvouama, en présence des membres de la commission anti-fraude.

Dans ce centre d'examen particulier, toutes les dispositions avaient été prises afin de garantir le bon déroulement des épreuves. Une organisation saluée par les responsables présents sur place, notamment le directeur de la réinsertion sociale et de l'action sociale judiciaire, représentant le directeur général de l'administration pénitentiaire et le chef de centre.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue des candidats de la Maison d'arrêt/DR

ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| Éclat Total | 99 000 FCFA |
| Pause Bien-Être | 59 000 FCFA |
| Beauté du Quotidien | 55 000 FCFA |
| Reine d'un Jour | 95 000 FCFA |
| Harmonie Couple | 100 000 FCFA |
| Corps Sublimé | 60 000 FCFA |
| Épilation Complète | 45 000 FCFA |
| Abonnement Mensuel | 49 000 FCFA/mois |

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°001/TAF/PROCLIMAT/26 Recrutement d'un(e) Chef(fe) de Projet

1-Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) a été confiée à l'ONG/Fondation ASPINALL, afin de coordonner et développer les activités prévues dans ladite convention signée en date du 18 novembre

2025 entre le ProClimat et l'ONG/Fondation ASPINALL.

C'est dans ce contexte que l'ONG/Fondation ASPINALL recrute un(e) Chef(fe) de Projet pour appuyer l'équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-louna (RNGLL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

2-Objectifs de la mission

Sous la direction Représentant national de la Fondation Aspinall, Coordonnateur de la Réserve Naturelle de Lésio-Louna (RNGLL) puis du Conservateur/Homologue, Il/elle est responsable de la mise en œuvre efficace et efficiente de la convention de financement et de l'établissement des rapports de qualité à l'endroit du ProClimat financé par la Banque mondiale et le PROGREN.. De manière spécifique, le/la chef de projet assurera les tâches ci-après :

En matière de gestion du projet et de suivi-évaluation :

- Assurer la programmation annuelle et la coordination des activités conformément à la convention ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités, notamment le recrutement du personnel complémentaire, des études les acquisitions et les travaux, etc. ;
- Coordonner l'archivage de la documentation du projet, la collecte des données, leur valorisation nécessaire au suivi-évaluation et les utiliser pour améliorer les prises de décision ;
- Participer aux différentes missions d'évaluation du projet ;

-S'assurer de la production des documents attendus par les partenaires (rapports d'activité périodiques) et de leur soumission dans les délais impartis ;

-Participer aux réunions, conférences, séminaires, ateliers, séances de formation ou tout autre événement impliquant le Projet ;

-Assurer la visibilité requise du ProClimat dans la mise en œuvre de ses activités ;

En matière de gestion administrative, fiduciaire et de sauvegarde environnementale et sociale :

-Assurer l'exécution globale de la gestion fiduciaire du projet et dans la production des rapports des différents rapports (suivi de suivi financier, audit annuel, autres) et de leur soumission dans les délais impartis ;

-Veiller au respect global des clauses contractuelles avec les prestataires de services dans le cadre de la mise en œuvre du projet, en conformité avec les procédures de passation des marchés de la Banque mondiale ;

-Solliciter l'ANO du ProClimat pour les Termes de référence, le projet de contrat, le Plan de passation de marché, les études, le PV de négociation, dans le STEP et /ou hors STEP, etc.

-Veiller au respect global des exigences des sauvegardes environnementales et sociales, dans la mise en œuvre ;

-En matière de gestion du personnel :

-Assurer la gestion quotidienne du personnel du projet, en faisant ce qui est en son pouvoir pour assurer les meilleures conditions de travail du personnel, notamment en stimulant, et en encadrant de manière rapprochée le personnel ;

-Veiller au respect des critères de performance respectifs des membres du personnel et les évaluer annuellement ;

-Encadrer les prestataires de services œuvrant pour le compte du projet, en conformité avec les procé-

dures de gestion de la main-d'œuvre établies.

-Suivre et évaluer la performance du personnel à travers une approche de gestion des ressources humaines axée sur les résultats ;

3- Qualifications et profil

Les qualifications requises sont :

-Être titulaire d'au moins d'un BAC + 5 en sciences sociales, développement rural, agroéconomie, agriculture, sociologie, anthropologie, infrastructures rurales ou équivalent ;

-Avoir une expérience en gestion des aires protégées ;

-Avoir une expérience de gestion d'équipe ;

-Avoir des aptitudes en rédaction, en communication et en relations humaines ;

-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;

-Savoir communiquer en langue nationale de la zone

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

4- Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance. Le Chef de Projet résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) à se déplacer dans les zones de compétence du projet.

5-Annexe

Modèle d'attestation sur l'honneur (à joindre au dossier de candidature) :

« Je soussigné(e) [Nom], certifié sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Pas-

sation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

6-Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

7-Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville : entre 09h et 16h du lundi au vendredi ; pour toute question veuillez appeler le **06 704 0095**.

Référence : Rond-point PNUD, 2ème parcelle en allant vers l'établissement « Mandarine ».

A déposer au plus tard le 16 juillet 2026 à 12H00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) Chef(fe) de Projet ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2026

Thibaud VERNET

Représentant de la Fondation Aspinall Congo,



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°002/TAF/PROCLIMAT/26 Recrutement d'un(e) Comptable

-Contexte

La Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna en sigle RNGLL (anciennement dénommé Projet de Protection des Gorilles - PPG) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation Aspinall datant de 1987. Le but initial était la sensibilisation et la prise en charge de gorilles orphelins dont les parents ont été braconnés.

Dans le prolongement de cette initiative, des actions complémentaires se sont ajoutés ayant eu pour conséquence l'augmentation de la superficie de l'aire protégée à 173 000ha et l'évolution de son statut en Réserve Naturelle.

La publication du décret n°99-309 du 31 Décembre 1999, portant création de l'actuelle Réserve Naturelle officialise ces actions complémentaires et fixe des nouveaux objectifs. Il s'agit notamment de :

1. Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel ;
2. Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve ;
3. Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve ;
4. Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision ;
5. Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.

Bien que les performances enregistrées soient globalement positives, un nouveau projet pour dynamiser nos activités a été signé afin d'optimiser le rendement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) a été confiée à l'ONG/Fondation Aspinall, afin de coordonner et

développer les activités prévues dans ladite convention signée en date du 30 mai 2026 entre le ProClimat et l'ONG/Fondation Aspinall.

C'est dans ce contexte que l'ONG/Fondation Aspinall, recrute un Comptable pour appuyer l'équipe de la réserve naturelle de gorilles de Lésio-louna (RNGLL) dans la mise en œuvre de ladite convention.

2- Principales missions :

Le/La comptable sera responsable de l'ensemble de la comptabilité et de la production des états financiers du Projet ProClimat. Il/Elle sera chargé d'assister le Chef de Projet dans ses missions de gestion et de coordination du Projet.

3- Responsabilités et tâches principales

De manière spécifique, le/la comptable assurera les tâches ci-après :

- Tenir la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;
- Effectuer les travaux d'imputation et d'enregistrement des pièces comptables dans le logiciel ;
- Participer à la réalisation et à la vérification des opérations comptables et à l'analyse des comptes ;
- Effectuer la tenue des livres comptables obligatoires ;
- Assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;
- Etablir les états de rapprochement bancaire mensuel ;
- Etablir le rapprochement mensuel des avances ;
- Assurer le paiement des factures ;
- Suivre les comptes fournisseurs ;
- Tenir à jour l'archivage des pièces comptables ;
- Produire les documents comptables obligatoires ;
- Produire toute information comptable demandée par le ProClimat ;
- Participer à l'établissement de tous les rapports

financiers ;

-Effectuer le traitement comptable des stocks ;

-Effectuer les inventaires périodiques ;

-Accomplir toute tâche connexe demandée par ses supérieurs

4- Qualifications

Les qualifications requises sont :

-Être titulaire d'au moins d'un BAC + 2 ou 3 ou BTS en comptabilité, administration, économie, gestion ou équivalent ;

-Avoir une expérience professionnelle avérée d'au moins trois (3) ans dans la gestion administrative et financières des projets de développement ;

-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint), y compris les logiciels comptables, tels que : Sage Compta, Ciel Compta, TOMPRO, SUCCESS, etc. est un atout

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

5-Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance. Le/la Comptable résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) à se déplacer dans les zones de compétence du projet.

6-Annexe

Modèle d'attestation sur l'honneur (à joindre au dossier de candidature) :

« Je soussigné(e) [Nom], certifié sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation ou sanction pour fraude, corruption, détournement de biens sociaux ou autres infractions similaires, conformément aux exigences de la Banque mondiale (Règlement de Passation des Marchés, Sept. 2025, Annexe IV). »

7-Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

8-Dossiers de candidature

La Fondation Aspinall invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, les contacts de 3 références, l'attestation sur l'honneur remplie, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés au bureau de la Fondation Aspinall à l'adresse : Avenue Cardinal Emile Biayenda, Centre-ville, Brazzaville : entre 09h et 16h du lundi au vendredi ; pour toute question veuillez appeler le **06 704 0095**.

Référence : Rondpoint PNUD, 2ème parcelle en allant vers l'établissement « Mandarine ».

A déposer au plus tard le 16 juillet 2026 à 12h00, heure locale avec la mention « Avis de recrutement d'un(e) Comptable ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2026

Thibaud VERNET

Le Représentant de la Fondation Aspinall Congo,

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Norbert Okiokoutina présente sa distinction communautaire

Désormais élevé à la dignité de Grand chancelier des Ordres communautaires de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Norbert Okiokoutina a présenté sa distinction, le 26 juin, au ministre, secrétaire général de la présidence de la République, Stevie Péa Ondongo, ainsi qu'aux autres cadres du cabinet du chef de l'Etat.

Choisi par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, également président en exercice de la Cémac, Norbert Okiokoutina avait reçu sa distinction en marge de la réunion du Comité inter-Etats de l'Union économique de l'Afrique centrale, tenue du 10 au 11 juin deniers, à Brazzaville. Ceci après avoir été confirmé par le Conseil des Ordres communautaires, le 21 mars 2025 à Douala, au Cameroun.

Une distinction que le Grand chancelier des Ordres nationaux considère comme un honneur et une responsabilité. « Me voici, arborant cette dignité, fruit d'un choix, d'un parcours qui honore la vertu qui illumine notre institution et traduit le couronnement de mon parcours modeste. C'est incontestablement un honneur, mais surtout



Le grand chancelier des Ordres communautaires posant avec des cadres de la présidence de la République./DR

une grande responsabilité, un défi au regard de ce qu'exige le principe des Ordres communautaires », a reconnu le nouveau Grand chancelier des Ordres communautaires de la Cémac. Représentant le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Stevie Pea Ondongo a félicité Norbert Okiokoutina

pour cette distinction méritée. « Au nom du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, je vous présente toutes les félicitations du cabinet. En vous connaissant grand travailleur, je pense que vous l'avez bien mérité. Encore une fois, toutes nos félicitations », a encouragé le secrétaire gé-

néral de la présidence de la République.

Notons que Norbert Okiokoutina succède à Stanislas Moussa Kembe, ministre, conseiller diplomatique du président de la République centrafricaine. Le Congolais assurera ses fonctions jusqu'à la fin du mandat du président Denis Sassou N'Gusso à la présidence en exercice de la Cémac.

Les Ordres communautaires de la Cémac forment l'ensemble des règles et des institutions supranationales régissant le processus d'intégration, la libre circulation, et les politiques économiques des six États membres (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RCA et Tchad).

Parfait Wilfried Douniama

Avis de sélection

SELECTION NATIONALE OUVERTE

N°001/BEAC/CGO/SG-CNEF/AMI/MF/SNO/Ser/2026 du 26 juin 2026 relatif au Recrutement d'un Cabinet pour

l'Appui au Processus de Sélection des Médiateurs Financiers.

La Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale pour le Congo envisage de recruter, pour le compte du Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF), un cabinet capable de l'appuyer dans le processus de sélection des médiateurs financiers.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les soumissionnaires, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les soumissionnaires peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Sélection Nationale Ouverte n°001/BEAC/CGO/SG-CNEF/AMI/MF/SNO/Ser/2026 du 26 juin 2026
Service Comité National Economique et Financier, 5ème étage, porte 516 ou 509.

: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
24 80 547 05 (242) : .
E-mail : gondaye@beac.int, adouma@beac.int, mouenzi@beac.int, ossoungou@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00' de la somme non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA

Les soumissions, doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 24 juillet 2026 à 12 heures 00 précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Sélection Nationale Ouverte n°001/BEAC/CGO/SG-CNEF/AMI/MF/SNO/Ser/2026 du 26 juin 2026
Bureau d'Ordre, 6ème étage, porte 601.
: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du Congo
24 80 547 05 (242) : .

Les soumissions seront ouvertes en une seule étape le 24 juillet 2026 à 13 heures à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. Dans ce cas, le représentant mandaté doit être muni d'une procuration et de sa pièce d'identité afin d'être accepté en salle de dépouillement.

L'ouverture des plis financiers se tiendra uniquement pour les offres jugées conformes.

Fait à Brazzaville, le



AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°009/MEPPSA/TRESOR-UGP/26



POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE TOUS RISQUES DE QUATRE (04) VEHICULES AU PROFIT DU PROGRAMME TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la souscription d'une police d'assurance tous risques de quatre (04) véhicules au profit du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et Septembre 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront être des bureaux directs des sociétés d'assurance et joindre à leurs offres, les pièces administratives et fiscales suivantes en cours de validité :

- L'agrément d'assurance
- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- SCIEN/SCIET
- La Licence Unique d'Exploitation
- La patente en cours de validité
- L'Attestation de non-redevance fiscale (ANR)
- Un certificat de non faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com

6. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. La livraison des fournitures se fera au siège de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR ;

7. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

8. Les offres sous plis fermé portant la mention « Demande de cotation N°009/MEPPSA/TRESOR-UGP/CF/F/2026 relative à la souscription d'une police d'assurance tous risques de quatre (04) véhicules au profit du Programme TRESOR », devront

être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 09 Juillet 2026 à 14 h30 en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 15h00 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise derrière l'ambassade des USA, siège de l'ex projet CAB, Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 903 06 94 / 06 951 36 62 / 06 684 74 27 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

25 JUIN 2026

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA

Arsène Harold BOUCKITA



AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°0010/MEPPSA/TRESOR-UGP/26

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT GROUPE RELATIVE A L'ENQUÊTE NATIONALE DU PROGRAMME TRESOR

1. La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la souscription d'une police d'assurance individuelle accident groupe relative à l'enquête nationale du Programme TRESOR.

2. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, Février 2025 et Septembre 2025 ».

3. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir toutes les informations auprès de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR, du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.

4. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront être des bureaux directs des sociétés d'assurance et joindre à leurs offres, les pièces administratives et fiscales suivantes en cours de validité :

- L'agrément d'assurance

- Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- SCIEN/SCIET
- La Licence Unique d'Exploitation
- La patente en cours de validité
- L'Attestation de non-redevance fiscale (ANR)
- Un certificat de non faillite.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en envoyant une demande à l'adresse électronique suivante : ugptresorcpm@gmail.com

6. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. La livraison des fournitures se fera au siège de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR ;

7. Le Programme TRESOR se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

8. Les offres sous plis fermé portant la mention « Demande de cotation N°0010/MEPPSA/TRESOR-UGP/

CF/F/2026 relative à la souscription d'une police d'assurance individuelle accident groupe relative à l'enquête nationale du Programme TRESOR », devront être déposées au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR sise à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 09 Juillet 2026 à 14 h30 en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique.

L'ouverture aura lieu le jour même dans les locaux de l'Unité de Gestion du Programme TRESOR à partir de 15h00 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

L'adresse dont il est question est la suivante : Unité de Gestion du Programme TRESOR sise derrière l'ambassade des USA, siège de l'ex projet CAB, Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 903 06 94 / 06 951 36 62 / 06 684 74 27 ; Adresse électronique : ugptresorcpm@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

25 JUIN 2026

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA

Arsène Harold BOUCKITA



BEAUTÉ

Franchisca Thania Oya, miss friendship Congo 2026

La soirée de couronnement de la deuxième édition de miss friendship Congo s'est tenue le 20 juin dernier à Brazzaville, sur le thème «L'amitié et le leadership au service de la prévention de la délinquance juvénile». La gagnante de ce concours ira représenter la République du Congo à la grande compétition internationale qui regroupera plusieurs pays en Chine.

Organisée par Prudelle Nauche Mayoulou Kiba, directrice nationale de miss friendship Congo, fondatrice de l'association World of powerful women et Miss fitness supermodel world Congo, la soirée élective a débuté par l'exécution de l'hymne national du pays. Puis, la directrice nationale de miss friendship Congo a interprété le discours du président international, Je Li Chen, prononcé par visio depuis la Chine, dans lequel il a salué le peuple congolais tout en promettant d'être présent à la troisième édition. Il a aussi souhaité bonne chance à toutes les candidates, ainsi que la bienvenue en Chine à la gagnante.

Par la suite, Prudelle Nauche Mayoulou Kiba a fait savoir que ce moment était très important car derrière la cérémonie se cachaient le sacrifice, le travail, les doutes parfois, mais surtout la passion et et la détermination. Cette deuxième édition a été la preuve qu'avec la foi, le courage et le soutien de bonnes personnes, les rêves pouvaient devenir réalité. C'est pourquoi elle a remercié tous les partenaires pour leur confiance et leur accompagnement ainsi que toutes les personnes qui la soutiennent moralement depuis le début. Puis elle a ouvert la soirée en ces termes. « Le concours miss Friendship Congo est bien plus qu'un concours de beauté. C'est une plateforme qui valorise la jeunesse congolaise, la culture, le



leadership féminin et l'unité. Que cette deuxième édition soit placée sous le signe de l'élégance, de la paix, de l'amitié et de l'excellence. Sur ce, je déclare officiellement ouverte la soirée», a-t-elle lancé.

Les treize candidates ont fait leur première apparition par un défilé. S'en est suivie la deuxième sortie, celle de la valorisation du patrimoine culturel par les candidats en tenues traditionnelles. La troisième a été sous le signe des métiers au service de la société. Il s'est agi de la mise en valeur des professions et de leur contribution au développement de la société. La qua-

La miss entourée de ses quatre dauphines / Adiac trième sortie a été marquée par l'élégance et l'intelligence des candidates qui ont défilé en tenues de soirée. Pour terminer, les cinq dernières finalistes ont répondu aux questions des membres du jury autour du thème officiel de l'édition.

Les cinq lauréates du Congo

A l'issue de toutes ces sorties, le jury composé de Carus Ahoué, Jeanne Alice Makaya, Coeureine Kabeya et présidé par Cedrick Bak, promoteur de mini miss Congo, a délibéré de la manière suivante. Miss friendship Congo 2026: Franchisca Thania Oya,

22 ans, étudiante en langue étrangère; première dauphine: Denilsa Klaude Marythée Oko-Bong Missing, 27 ans, étudiante en informatique; deuxième dauphine: Geneva Bertina Mamona Matingou, 22 ans, étudiante en marketing et communication; troisième dauphine: Krays Persine Essie, 24 ans, niveau baccalauréat; quatrième dauphine: Anne Christie Mobendza Nganongo, 25 ans, étudiante en droit. Outre les prix allant du million à 250 000 FCFA pour les lauréates remis par le patron de la maison Denidé productions, Abdallah Denis Nguesso, la miss friendship Congo ira représenter son pays en Chine et le peuple congolais devra la soutenir par des votes.

Après son sacre, la miss friendship Congo a livré ses impressions. «Je suis très touchée, parce que lorsque je suis arrivée à ce concours, je n'avais presque pas de niveau, c'est grâce à l'équipe de formation que je me suis perfectionnée jusqu'à remporter ce soir cette couronne. Avec les 2 millions que je vais recevoir, je vais payer un réseau des femmes entrepreneurs. A travers ce projet, nous organiserons des rencontres, des ateliers de formation, des séances de partage d'expérience pour favoriser l'entraide et le développement des compétences des jeunes filles. Je dédie cette couronne à ma marraine, Danièle Elenga, parce que c'est la seule

qui a pu me soutenir dès le départ et c'est grâce à elle que je me suis inscrite à cette compétition», a-t-elle déclaré.

«Pour moi, je dirai que l'objectif a été atteint. Je suis satisfaite du résultat, de l'organisation. Je suis très fière de mon comité, des personnes qui nous ont accompagnées moralement, physiquement, matériellement. La particularité de cette année, c'est le fait que les dames ont défendu le thème qui n'est autre que «L'amitié et le leadership au service de la prévention de la délinquance juvénile». Pour moi, cela a été une immense joie de donner de la force aux femmes, leaders de demain. Que cela ne soit pas juste une beauté qui est physique, mais une beauté qui est aussi intellectuelle», s'est réjouie la directrice de miss friendship Congo. Elle a promis de travailler avec toutes les lauréates au sujet de leurs projets jusqu'à la fin de leur mandat.

Notons que le concours de beauté miss friendship international a été créé en 2005 aux Etats-Unis d'Amérique par Je Li Chen, avant qu'il ne s'implante en Chine en 2009 jusqu'à ce jour. Il rassemble chaque année en Chine tous les pays du monde pour célébrer l'amitié, l'unité, la paix, ... En République du Congo, il a eu lieu pour la première fois le 19 avril 2025.

Bruno Zéphirin Okokana



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS

DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°005/MCIDAT/PRRU/UGP-2026

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS, APD) et l'élaboration du DAO des travaux de réhabilitation/construction d'une (01) école primaire et d'un (01) centre de santé intégré (CSI) à Pointe-Noire».

2. L'objectif principal de la mission est de réaliser les études techniques des travaux de réhabilitation/construction de l'école primaire de Tchiniambi 2 et du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mont Kamba à Pointe-Noire.

3. L'Unité de Gestion du PRRU, invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience per-

tinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Être un bureau d'études (ou groupement de bureaux d'études) national spécialisé dans l'ingénierie civile ou d'Architecture (profil institutionnel);
- Avoir une solide expérience d'au moins 10 ans pour des prestations similaires;
- Avoir déjà réalisé au moins un projet similaire sur financement des bailleurs internationaux (BM, BAD, AFD, etc.).

4. La liste restreinte comprendra au minimum cinq (05) firmes et au maximum huit (08) firmes.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles

avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SQC (Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultants) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires de ladite mission, tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale), aux adresses ci-dessous.

9. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 17 juillet 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « AMI pour le Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS, APD) et l'élaboration du DAO des travaux de réhabilitation/construction d'une (01) école primaire et d'un (01) centre de santé intégré (CSI) à Pointe-Noire ».

A l'attention du Coordonnateur du Projet de renforcement de la résilience Urbaine (PRRU)
Adresse : Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 29 15
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 24 juin 2026

Le Coordonnateur,
Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU

TRAVERSÉE DU MAYOMBE

L'OMS réaffirme son engagement aux côtés de MCPLC

Présente à la 6^e édition de la Traversée du Mayombe, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a une nouvelle fois marqué son engagement en faveur de la promotion de la santé.

Le Dr Georges Batouna, chargé des partenariats de l'OMS, a parcouru le tronçon Madingou-Bouansa aux côtés des « Élombe », traduisant par sa présence le soutien de l'institution à cette initiative citoyenne qui allie activité physique, dépistage et sensibilisation. Il a expliqué que cet engagement est en cohérence avec les missions de l'OMS. « C'est un immense plaisir de participer à cette marche. L'Organisation mondiale de la santé est le principal partenaire technique du secteur de la santé en République du Congo. À ce titre, nous accompagnons l'association Marcher courir pour la cause, dont le combat contre le diabète rejoint pleinement les priorités de santé publique que nous défendons », a-t-il dit.

Au-delà de son caractère sportif, la Traversée du Mayombe constitue un véritable outil de prévention. En parcourant plusieurs centaines de kilomètres à travers le pays, la caravane sensibilise la population à l'importance de l'activité physique, d'une alimentation équilibrée et du dépistage précoce du diabète ainsi que d'autres maladies non transmissibles.

Le chargé des partenariats de l'OMS a rappelé que les bénéfices de la marche sont aujourd'hui largement démontrés. « Les bienfaits de la marche pour la santé ne sont plus à démontrer. Une activité physique



Dr Georges Batouna marchant aux côtés de Marcel Nganongo/DR

régulière contribue à réduire le risque de diabète, d'hypertension artérielle, de maladies cardiovasculaires et même de certains cancers. Elle améliore également le bien-être psychologique, favorise

les relations sociales et participe à une meilleure qualité de vie », a-t-il expliqué.

Selon lui, l'approche développée par MCPLC répond précisément à cet enjeu de santé publique en combi-

nant activité physique, éducation sanitaire et dépistage gratuit auprès de la population. « Nous continuerons à soutenir MCPLC à travers notre expertise technique, notre présence sur le terrain et la mobilisation d'autres partenaires. Nous travaillerons également avec les autres agences du système des Nations unies afin de renforcer cette dynamique. Il s'agit d'une cause noble qui mérite d'être accompagnée », a-t-il promis.

Dr Georges Batouna considère cette initiative comme une plateforme de promotion de la santé au sens large, capable de sensibiliser la population aux maladies non transmissibles, mais également à d'autres enjeux de prévention.

En associant marche sportive, campagne de dépistage, éducation sanitaire et mobilisation communautaire, la Traversée du Mayombe s'impose progressivement comme une référence nationale en matière de prévention. Avec l'appui de partenaires tels que l'OMS, MCPLC poursuit son ambition : faire reculer le diabète et inscrire durablement la culture de la prévention au cœur des Congolais.

Le préfet de la Bouenza réaffirme son soutien à la lutte contre le diabète

La cinquième journée de la 6^e édition de la Traversée du Mayombe a été

marquée par la participation du préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, qui a parcouru plus de 28 kilomètres aux côtés des « Élombe » sur le tronçon Madingou-Bouansa. Un geste hautement symbolique qui traduit le soutien des autorités locales à l'action menée par l'association MCPLC dans la lutte contre le diabète et la promotion de l'activité physique.

Pour Marcel Nganongo, la Traversée du Mayombe dépasse largement le cadre d'un simple événement sportif. « La Traversée du Mayombe permet aux Congolais, mais aussi aux expatriés, de découvrir les richesses de nos départements. C'est une initiative remarquable qui mérite d'être soutenue. À mon sens, ce type d'action devrait bénéficier d'un accompagnement plus important des pouvoirs publics », a-t-il déclaré.

« Le message essentiel reste la lutte contre le diabète. La marche est l'un des meilleurs moyens de prévenir les maladies liées à la sédentarité. Nous passons beaucoup de temps dans nos bureaux ; il est donc indispensable de pratiquer régulièrement une activité physique. La santé est une richesse qu'il faut préserver », a-t-il ajouté. Le préfet a également salué le soutien de l'OMS, partenaire de la Traversée du Mayombe.

James Golden Eloué



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE (MEPSP)



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS

DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°005/MCIDAT/PRRU/UGP-2026

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 60 millions USD pour le financement du projet de renforcement de la résilience urbaine (PRRU), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS, APD) et l'élaboration du DAO des travaux de réhabilitation/construction d'une (01) école primaire et d'un (01) centre de santé intégré (CSI) à Pointe-Noire ».

2. L'objectif principal de la mission est de réaliser les études techniques des travaux de réhabilitation/construction de l'école primaire de Tchiniambi 2 et du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mont Kamba à Pointe-Noire.

3. L'Unité de Gestion du PRRU, invite dès à présent les firmes de consultants admissible (« consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'ex-

périence pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Être un bureau d'études (ou groupement de bureaux d'études) national spécialisé dans l'ingénierie civile ou d'Architecture (profil institutionnel) ;
- Avoir une solide expérience d'au moins 10 ans pour des prestations similaires ;
- Avoir déjà réalisé au moins un projet similaire sur financement des bailleurs internationaux (BM, BAD, AFD, etc.).

4. La liste restreinte comprendra au minimum cinq (05) firmes et au maximum huit (08) firmes.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions

qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.

6. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

7. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode SQC (Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultants) telle que définie dans le Règlement de Passation des Marchés.

8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaire de ladite mission, tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale), aux adresses ci-dessous.

9. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 17 juillet 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « AMI pour le Recrutement d'un cabinet (firme) pour la réalisation des études techniques (APS, APD) et l'élaboration du DAO des travaux de réhabilitation/construction d'une (01) école primaire et d'un (01) centre de santé intégré (CSI) à Pointe-Noire ».

A l'attention du Coordonnateur du Projet de renforcement de la résilience Urbaine (PRRU)
Adresse : Rue Duplex n° 12/Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 29 15
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 24 juin 2026

Le Coordonnateur,

Benôit NGAYOU

DIPLOMATIE

Le Burkina Faso annonce la rupture de ses relations avec la France

Dans un communiqué officiel lu le 26 juin par le porte-parole du gouvernement, Pingwendé Gilbert Ouédraogo, les autorités de Ouagadougou ont annoncé la rupture des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et la France. Le gouvernement burkinabè justifie cette décision par la dégradation des relations bilatérales et accuse Paris de mener des actions hostiles aux intérêts du pays.

Selon le porte-parole du gouvernement, la décision prise est le résultat d'une « évaluation approfondie » des relations entre les deux pays. Les autorités burkinabè estiment que les conditions nécessaires au maintien de relations fondées sur le respect mutuel, la confiance réciproque, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect de la souveraineté nationale ne sont plus réunies. Elles accusent la partie française de mener un « activisme incessant », d'avoir des « ambitions néocoloniales », et de soutenir « des réseaux subversifs et groupes terroristes » contre les intérêts du Burkina Faso.

Face à ce qu'il qualifie de « visées impérialistes », le gouvernement affirme avoir choisi de défendre la souveraineté nationale et l'indépendance de sa politique étrangère. Il précise toutefois que cette rupture diplomatique ne remet pas en cause les liens historiques, humains, culturels et sociaux entre les peuples burkinabè et français, soulignant que la mesure concerne uniquement les relations institutionnelles entre les deux États.

Les autorités burkinabè ont assuré, par ailleurs, qu'elles continueront de garantir la protection des ressortissants étrangers présents sur leur territoire. Elles ont appelé les citoyens à faire preuve de responsabilité, de retenue et de civisme à l'égard des ressortissants français et de l'ensemble des expatriés vivant au Burkina Faso, dans le strict respect des lois de la République. Le pays réaffirme sa volonté de poursuivre une politique étrangère indépendante, fondée sur la diversification de ses partenariats, le renforcement de la coopération Sud-Sud et le développement de relations équilibrées avec l'ensemble des États.

Fiacre Kombo

CONCOURS DES CHORALES DE BRAZZAVILLE

Plus d'une dizaine de groupes attendus sur scène

La huitième édition du concours des chorales de Brazzaville, « Le Congo a du chœur », se tiendra, du 1er au 4 juillet, dans la salle Savorgnan de l'institut français du Congo (IFC). Plusieurs chorales de Brazzaville, de l'intérieur du pays et de la République démocratique du Congo (RDC) monteront sur le podium pour célébrer la richesse du chant choral, la diversité culturelle et le vivre-ensemble.

Ce concours sera organisé en partenariat avec la Fédération des chorales du Congo et l'IFC. Il rassemblera les plus belles voix issues des différentes paroisses et églises de la République du Congo et de la sous-région. Quatre soirées exceptionnelles permettront au public de les découvrir. La première partie de la soirée mettra en compétition les chorales du groupe A avec invité spécial le Chœur triomphal (RDC). Il sera composé des chorales Les dirigeants maman ; Immaculée conception ; Chozeba ; la Fraternité de Kintélé ; la Résurrection de Christ ; Universal singers.

La seconde partie, le groupe B, comprendra les chorales Arche de Noé ; Saint Kisito ; Chœur kimaka ; Chœur Ban' Africa(RDC) ; Porteurs de flambeau ; ZDN ; Chœur les disciples de Jésus.

Les organisateurs invitent le public à venir vibrer au rythme des harmonies vocales et partager un moment unique de musique et d'émotion. Le concours des chorales vise à encourager et reconnaître leurs efforts pour promouvoir diverses expressions artistiques à travers les formes d'expression et de représentation de styles musicaux.

Rosalie Tsiankolela Bindika

AVIS DE RECHERCHE

Ferme d'élevage à Kombé recherche cinq (05) jeunes expérimentés âgés de 20 ans et 45 ans.

Pour s'occuper :

- 1-Élevage lapins et cailles ;
- 2-Elevage porcs ;
- 3-Élevage hannetons et pisciculture ;
- 4-Maraicher et arbre fruitier
- 5-Gardien

Avoir une expérience professionnelle de plus de 3 ans.

Tel: 06662 31 24 / 057233759

GENRE

Le Conseil consultatif de la femme vulgarise le Pacte social

Après plusieurs descentes effectuées dans les autres départements du Congo, la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou, s'est rendue récemment dans la ville océane dans le cadre de la campagne nationale de vulgarisation du Pacte social.

Les femmes venues nombreuses de tous les arrondissements de Pointe-Noire ont adhéré à l'initiative portée par le Conseil consultatif de la femme. Pour ce faire, la secrétaire exécutive de ce Conseil a profité de l'occasion pour présenter les grandes lignes du Pacte social, un engagement conclu entre les femmes du Congo et le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou, dans son exposé, a notamment insisté sur les valeurs de solidarité, de responsabilité citoyenne et de participation active des femmes au développement du pays. Elle a expliqué que « les politiques publiques les plus efficaces ne se conçoivent pas dans les bureaux, mais se construisent sur le terrain avec les femmes elles-mêmes. Le pacte social auquel nous sommes toutes conviées repose sur les fon-



Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou à l'écoute des doléances des femmes/DR

dations solides : la solidarité, le dialogue permanent, le respect mutuel et le sens de la responsabilité envers le vivre-ensemble. Plus que jamais, restons soudées et mobilisées pour léguer un navire prospère à nos familles et à notre cher et beau pays ».

Par ailleurs, Yennie Clara Ma-

thurine Osseté Mberi Moukietou a salué la vision éclairée du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, tournée vers l'avenir. En effet, le chef de l'Etat a érigé la promotion de la femme congolaise en pilier incontournable de la stratégie de développement national.

Stanislas Okassou

EN MEMOIRE

D'ARTHUR OPOUMBA

Aujourd'hui, en ce 6^e anniversaire (26/06/2020-26/06/2026) du rappel à Dieu d'Arthur Opoumba nos pensées se tournent vers lui. Même si le temps passe, son souvenir reste vivant dans nos cœurs. Que cette journée soit l'occasion de se rappeler les beaux moments partagés et de trouver un peu de paix dans ces souvenirs. Que sa famille et ses amis se souviennent de lui et implorant la grâce de Dieu pour le repos de son âme et qu'à cette date de triste anniversaire, ils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Ta vie fut un exemple de simplicité, de tendresse et de générosité.

La famille Opoumba



NÉCROLOGIE

Mme Itoua née Charlem Léa Legnoki et Raissa Legnoki, agents Dépêches de Brazzaville, les familles Lobouaka, Legnoki et Ngambomi ont la profonde douleur d'informer, les parents, amis et connaissances, du décès de leur mère, tante, sœur et grand-mère, Albertine Lobouaka, survenu le 24 juin à l'hôpital de Talangai, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient à la rue Bokosongo en face de l'hôpital de Talangai.



VIENNE

Le Premier ministre congolais visite le siège de l'Opep

Dans le cadre de la diplomatie énergétique menée par le Congo et des échanges stratégiques qui en découlent, son Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a été reçu, le 24 juin à Vienne, en Autriche, par le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Haitham Al Ghais.

Lors de la réception, le chef du gouvernement congolais a réaffirmé son engagement en faveur d'une coopération énergétique renforcée. Il était accompagné pour la circonstance de plusieurs personnalités de premier plan, notamment Jean Jacques Bouya, vice-Premier ministre; Stev Simplicie Onanga, ministre des Hydrocarbures; ainsi que Denis Christel Sassou N'Guesso, ministre de la Coopération internationale et de la Promotion des partenariats public-privé.

Cette audience a permis de « discuter des évolutions dans l'industrie énergétique mondiale, et de souligner l'engagement continu de la République du Congo à renforcer la coopération au sein de l'Opep », a-t-on appris.

Les deux parties ont insisté sur la nécessité de maintenir un dialogue permanent afin de relever les défis auxquels fait face l'industrie pétrolière mondiale dans un contexte marqué par



Réception de la délégation congolaise au siège de l'Opep/DR

les mutations énergétiques et les incertitudes économiques. Cette rencontre a également souligné le rôle central de la Déclaration de coopération, mécanisme qui favorise les échanges et la concertation entre les pays

producteurs. Pour le Congo, membre actif de l'organisation, cette plateforme demeure essentielle pour promouvoir la stabilité des marchés pétroliers et défendre les intérêts des pays producteurs.

Au cours de la réunion, les participants ont examiné les principales évolutions du secteur énergétique mondial, notamment les perspectives de la demande en hydrocarbures, les investissements nécessaires au

développement des infrastructures et les défis liés à la transition énergétique. Ces échanges ont permis de renforcer la compréhension mutuelle des priorités de chaque partie.

À travers cette visite officielle, la République du Congo confirme sa volonté de jouer un rôle constructif au sein de l'Opep et de contribuer aux efforts collectifs visant à garantir un marché énergétique stable, équilibré et durable. Cette rencontre de Vienne marque ainsi une nouvelle étape dans le renforcement du partenariat entre le Congo et l'organisation pétrolière internationale.

Rappelons que par une volonté politique soutenue de la part du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, le Congo est officiellement devenu le 15^e pays membre de l'Opep, le 22 juin 2018. Elle est le 7^e pays africain à intégrer cette organisation qui a été créée le 14 septembre 1960 à Bagdad, en Irak.

Marie Alfred Ngoma

ADUCTION D'EAU

La France poursuit son appui aux chantiers de Pointe-Noire et Brazzaville

Reçue par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, le 25 juin à Brazzaville, l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a réaffirmé l'engagement de son pays à accompagner le Congo dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Elle a notamment insisté sur deux projets structurants en cours à Pointe-Noire et à Brazzaville, dont l'achèvement est attendu dans les prochains mois.

La coopération franco-congolaise dans le secteur de l'eau se poursuit à travers deux projets majeurs en cours d'exécution à Pointe-Noire et à Brazzaville. Claire Bodonyi a rappelé que ces investissements répondent à des besoins prioritaires de la population. À Pointe-Noire, le projet concerne le renforcement de l'adduction d'eau potable afin d'améliorer l'accès des habitants à cette ressource essentielle. À Brazzaville, les interventions portent principalement sur l'assainissement, avec des travaux d'aménagement et de canalisation des cours d'eau destinés à réduire les risques d'inondation dans plusieurs quartiers de la capitale.

L'ambassadrice a notamment cité les importants travaux réalisés dans la rivière

Tsiémé, où les ouvrages de canalisation sont actuellement en cours. Ces aménagements s'inscrivent dans la continuité des interventions déjà menées à Makélékélé pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales et limiter les conséquences des fortes pluies sur la population riveraine. « Pour ceux qui passent à la Tsiémé, vous allez voir tous les travaux qui sont réalisés en ce moment, comme on a pu le faire à Makélékélé, de canalisation des cours d'eau, puisque la population là-bas est vraiment dans des situations extrêmement difficiles dès qu'il pleut », a déclaré Claire Bodonyi.

Selon la diplomate française, ces deux projets témoignent de la volonté de son pays, à travers l'Agence française de développement, de



Les deux parties lors de la séance de travail/Adiac

poursuivre son accompagnement auprès du Congo dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Elle a toutefois rappelé que les infrastructures hydrauliques

nécessitent du temps avant de produire pleinement leurs effets. Les travaux engagés à Pointe-Noire et à Brazzaville devraient être achevés dans les prochains

mois, offrant ainsi des perspectives d'amélioration de l'accès à l'eau potable et des conditions de vie de la population concernée.

Fiacre Kombo